

GUIDE DES PRATIQUES ÉCORESPONSABLES

APPLICABLE À L'ENTENTE

Matériel de cuisine uniservice (303)

TABLE DES MATIÈRES

2	Présentation
3	Concept de cycle de vie
4	Démystifier les plastiques
5	Les plastiques biodégradables
6	Lexique commun
7	Les écolabels
8	Le 3RV-E
9	Priorisation des attributs
10	Références

Crédits

RECHERCHE ET RÉDACTION

Maxime Lemerise, stagiaire, Synergie Santé Environnement (SSE)

RÉVISION

Jérôme Ribesse, directeur général, Synergie Santé Environnement (SSE)

Annie Gendreau, conseillère en communications, SigmaSanté

RÉVISION LINGUISTIQUE

Jérôme Ribesse, directeur général, Synergie Santé Environnement (SSE)

ILLUSTRATIONS

Maxime Lemerise, stagiaire, Synergie Santé Environnement (SSE)

Ce document est le fruit d'une collaboration entre

SigmaSanté et Synergie Santé Environnement (SSE)

Note :

Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.

© Droits d'auteur

Nous encourageons la reproduction de ce document, en tout ou en partie. Dans tous les cas, nous vous prions d'utiliser la référence suivante : (SSE, 2011).

Synergie Santé Environnement (2011) Guide des pratiques écoresponsables. Applicable à l'entente : Matériel de cuisine uniservice (303). SigmaSanté, document non publié, 10 pages. Disponible à l'adresse suivante : www.ssequebec.org

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
This project was undertaken with the financial support of:



Environnement
Canada

Environment
Canada

PRÉSENTATION

Sigma Santé, conseillé dans le dossier des approvisionnements écoresponsables par Synergie Santé Environnement (SSE), a développé ce guide afin d'offrir des outils à ses membres pour leur permettre de faire des choix plus écoresponsables en matière d'approvisionnement. Celui-ci doit être utilisé conjointement au document spécifique à chacune des ententes de produits. Ces outils reposent sur des critères environnementaux et sociaux préétablis.

CONTENU

- ▶ Une présentation du concept de **cycle de vie des produits**.
- ▶ De l'information générale sur les différents **types de plastiques**.
- ▶ Un **lexique commun** des attributs écoresponsables susceptibles de se retrouver dans ces ententes
- ▶ Les différents types d'**écolabels**.
- ▶ Le concept de **3RV-E** (la hiérarchisation des solutions de gestion des matières résiduelles).
- ▶ Une **marche à suivre** pour vous permettre de définir quels attributs prioriser afin de faire des choix d'approvisionnement écoresponsables répondant à vos besoins et conséquents avec votre réalité.

L'INTÉRÊT DE L'ACHAT RESPONSABLE

La Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013 propose neuf orientations favorisant l'intégration des aspects sociaux, économiques et environnementaux à la gouvernance et aux prises de décisions dans les ministères et les organismes publics.

Les trois premières orientations sont ⁽¹⁾ :

- ▶ Informer, sensibiliser, éduquer, innover
- ▶ Réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement
- ▶ Produire et consommer de façon responsable

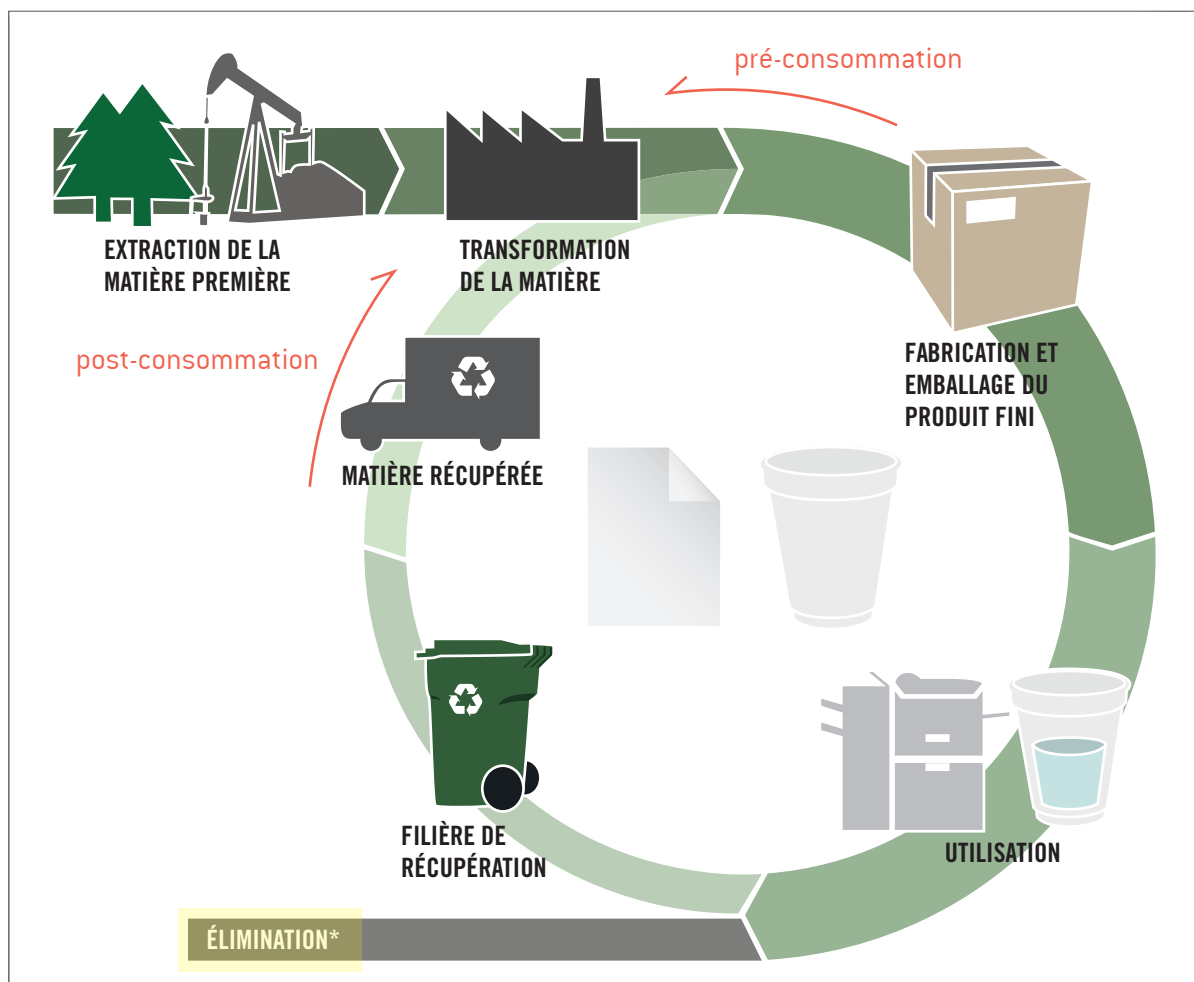
Bien que les établissements de santé ne soient pas encore assujettis à la Loi sur le développement durable (loi 118), ils sont conviés par le Ministère de la santé et des services sociaux à adopter des pratiques écoresponsables, notamment en matière d'approvisionnement.

CONCEPT DE CYCLE DE VIE DES PRODUITS

La connaissance du concept de cycle de vie des produits est primordiale dans une démarche d'amélioration des pratiques d'approvisionnement. Ce concept est généralement lié à l'**analyse du cycle de vie** (ACV). L'ACV est un outil scientifique d'évaluation des impacts environnementaux d'un produit, d'un service ou d'un procédé. Il sert généralement à comparer deux produits ou plus, de fonction équivalente.

Selon le Centre interuniversitaire de recherche sur le cycle de vie des produits, procédés et services (CI-RAIG), la pensée cycle de vie vise la prise en compte des relations environnementales, économiques et sociales propre à un produit ou à un service pendant tout son cycle de vie, c'est-à-dire « du berceau au tombeau » (2).

Cette illustration présente les différentes étapes du cycle de vie d'un produit **papier ou plastique** :










* Seulement l'élimination et le recyclage sont présentés comme étape de fin de vie utile de ces types de produits. Le compostage en quantités contrôlées et l'incinération permettent une valorisation énergétique, mais ne contribuent pas à la saine gestion en fin de vie dans le cas présent (11).

DÉMYSTIFIER LES PLASTIQUES

IDENTIFICATION DES PLASTIQUES

En 1998, un système d'identification qui consiste en un chiffre placé au milieu d'un symbole triangulaire composé de flèches a été proposé pour reconnaître les types de résines. Il est important de comprendre que la décision d'apposer ce symbole sur le produit et/ou sur ses différentes composantes est laissée à la discrétion du producteur et n'est pas vérifiée par un organisme indépendant (écolabel de Type II). Voici un tableau présentant les différents types de résines* :

Code	Nom	Applications	Recyclabilité
	Polyéthylène téréphtalate (PET)	Bouteilles d'eau/boissons gazeuses.	● Bonne valeur de revente, quantités importantes.
	Polyéthylène haute-densité (HDPE)	Bouteilles savon à lessive, sacs d'emplettes.	● Bonne valeur de revente, quantités importantes.
	Polychlorure de vinyle (PVC)	Tuyaux, cadres de fenêtres, contenants.	● Recyclage mixte, faible quantités.
	Polyéthylène basse-densité (LDPE)	Pellicules extensibles, sacs à ordures.	● Recyclage mixte, peu de valeur de revente.
	Polypropylène (PP)	Contenants de yogourt, bouchons de bouteilles	● Recyclage mixte, faible quantités.
	Polystyrène (PS)	Verres à café, ustensiles, vaisselle uniservice.	● Généralement pas récupéré et recyclé au Québec.
	Autres (Fibre de verre/carbone, Bioplastique, etc.)	Bouteilles d'eau 18L, bouteilles de polycarbonate.	● Faible qualité de la matière récupérée.

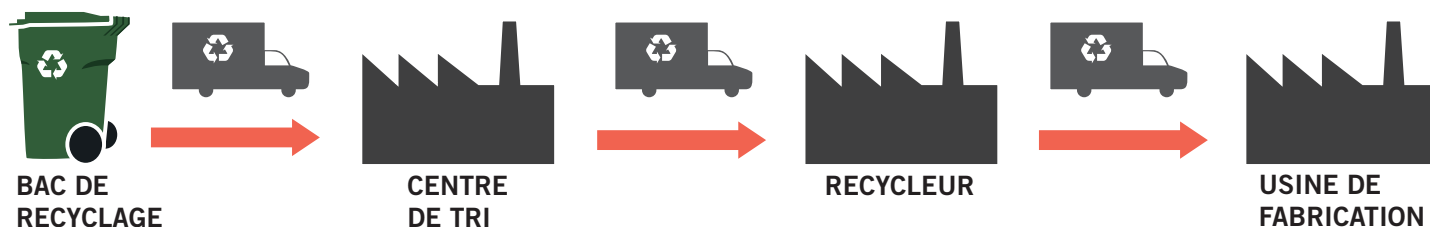
PENSEZ-Y!

- ▶ Avez-vous toujours accès à un **bac de recyclage**?
- ▶ Vous est-il déjà arrivé d'acheter des produits sans savoir si un **système de collecte** serait disponible?
- ▶ Vous arrive-t-il de jeter des produits en plastique à la **poubelle**?

recyclage mixte : Certaines résines sont triées et recyclées ensemble, car **les quantités sont trop faibles**. La matière recyclée est donc de moins bonne qualité. À l'opposé, les produits en PET et HDPE sont retrouvés **en plus grande quantité** dans le bac vert. Les centres de tri peuvent donc faire des ballots uniquement de ces matières, ainsi la **valeur de revente** de ces ballots est plus élevée.

L'IMPACT DE LA RÉCUPÉRATION

Certes, la récupération et le recyclage des plastiques ont généralement moins d'impacts environnementaux que l'extraction, la production et le transport des matières vierges. Néanmoins, les diverses étapes entre la collecte des produits en fin de vie et l'obtention d'un produit recyclé post-consommation ont un impact environnemental non négligeable. Tel que démontré dans l'illustration suivante, le transport et le conditionnement de la matière contribuent à l'émission de gaz à effet de serre et donc au réchauffement climatique. Bref, la **réduction à la source** permet de prévenir bien des impacts!



*Le tableau est adapté à partir de RECYC-QUÉBEC⁽¹⁰⁾.

LES PLASTIQUES BIODÉGRADABLES

Il existe deux types de plastiques biodégradables, les plastiques oxo-biodégradables et les plastiques compostables.

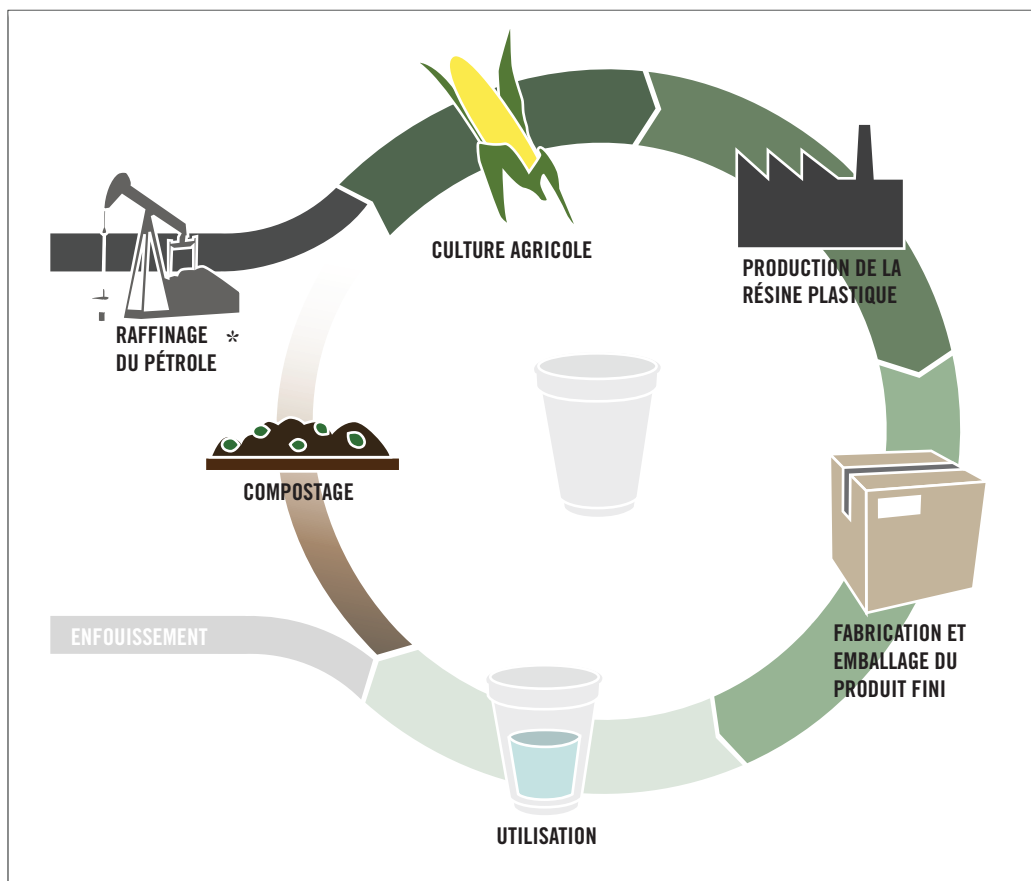
Plastiques oxo-biodégradables

Ceux-ci sont des plastiques réguliers auxquels on a ajouté un oxydant qui accélère la **désintégration**. Ainsi, dans des conditions de biodégradabilité, ce matériel se fragmente et disparaît (à l'œil nu) en dedans de 3 à 5 ans contrairement à plusieurs centaines d'années pour un plastique régulier. Attention! Ces plastiques ne sont ni compostables, ni recyclables. Par ailleurs, les conditions des sites d'enfouissement ne sont pas propices leur décomposition et entraîne donc l'émission de CH_4 ! ⁽⁹⁾

Plastiques compostables

Ceux-ci représentent une alternative à l'utilisation de plastiques issus des produits pétroliers. Les plus connus sont l'**acide polylactique (PLA)**, fait à partir de l'amidon de maïs et la **bagasse**, fait à partir de la canne à sucre. Ces types de plastiques peuvent être valorisés par le compostage industriel (à température élevée). Cependant, ils ne sont pas recyclables (risque de contamination de la filière). Comme dans le cas des oxo-biodégradables, les conditions d'enfouissement (**absence de O_2**) ne sont pas propices à leur décomposition et entraîne donc l'émission de CH_4 en quantité plus grande qu'un plastique régulier! ⁽⁹⁾

Cette illustration présente les différentes étapes du cycle de vie d'un produit **plastique compostable** :



* Le raffinage du pétrole a été inséré comme étape dans le cycle afin de symboliser l'étendue de la consommation énergétique qui est nécessaire à la culture agricole (carburant nécessaire à la machinerie agricole).

LEXIQUE COMMUN

Ce lexique* présente l'ensemble de la terminologie utilisée afin de définir les attributs écoresponsables figurant dans les diverses ententes de produits. Celui-ci est incontournable vu la multiplication des termes environnementaux et permet à tous les intervenants impliqués dans les approvisionnements de nos établissements à se comprendre.

3RV-E

Principe visant la hiérarchisation des actions à privilégier pour une saine gestion des matières résiduelles. Dans l'ordre, celles-ci sont la réduction à la source, le réemploi, le recyclage, la valorisation et l'élimination.

Biodégradable

Matière pouvant être décomposée par des micro-organismes biologiques présents dans l'environnement. Se fait dans des conditions adéquates (oxygène, chaleur et humidité) et produit de l'eau, de la biomasse, du CO² et/ou du méthane.

Compostable

Matière pouvant se biodégrader de façon accélérée (sous l'action de microorganismes), en présence d'oxygène, de chaleur et d'humidité, en un produit fertilisant et stable (compost).

Cycle de vie

Corresponds à l'ensemble des phases de vie d'un produit. Celles-ci vont de l'extraction des matières premières à la fin de vie du produit, passant par la production, la distribution et l'utilisation.

Dégradable

Matière qui subit des changements au niveau de sa structure qui résultent en une perte de propriétés, sous des conditions adéquates (oxygène et lumière), sur une période de temps.

Élimination

Cinquième et la dernière action à envisager en gestion des matières résiduelles lorsqu'aucune autre n'est possible. Les matières enfouies sont considérées comme des déchets ultimes.

Matière recyclable



Matière qui peut être détournée du flux de déchets pour être introduite dans un nouveau cycle de production sous la forme de matière première, par l'entremise d'une filière de récupération et de conditionnement structurée et économiquement viable.

Produit à contenu recyclé



Produit qui contient une certaine portion, en masse ou en volume, de matières recyclées. Le pourcentage de contenu recyclé est indiqué au centre du symbole du ruban de Möbius.

↳ *Contenu pré-consommation*

Matière qui provient de retailles lors du processus de production qui est sinon destinées à l'enfouissement.

↳ *Contenu post-consommation*

Matière qui provient de produits qui en fin de vie sont détournés du flux de déchets pour être récupérés aux fins de recyclage.

Produit certifié

Produit qui répond à certains critères environnementaux et sociaux stricts, vérifiés par un organisme de certification indépendant.

Produit fini

Produit transformé et emballé, prêt à la consommation.

Provenance

Distance en kilomètres entre le lieu de fabrication du produit fini et Montréal.

Recyclage

La troisième action à privilégier en gestion des matières résiduelles. Elle consiste à réintroduire de façon industrielle un produit qui a atteint sa fin de vie vers un nouveau cycle de production et permet ainsi de réduire la consommation de matières premières. À privilégier lorsque la réduction à la source et le réemploi sont impossibles.

Réduction à la source

La première action à privilégier en gestion des matières résiduelles. Elle consiste à réduire la consommation de produits et à favoriser ceux qui limitent le gaspillage.

Réemploi

La deuxième action à privilégier en gestion des matières résiduelles. Elle consiste à réutiliser un produit dans sa forme et fonction d'origine et donc de le détourner de l'enfouissement. À privilégier lorsque la réduction à la source est impossible.

Valorisation

La quatrième action à privilégier en gestion des matières résiduelles. Elle consiste à récupérer l'énergie des matières qui ont atteint leur fin de vie et qui ne peuvent être recyclées. Elle peut résulter en une production de biomasse (compost), de chaleur ou de biogaz. À privilégier lorsque la réduction à la source, le réemploi et le recyclage sont impossibles.

*Les définitions sont adaptés à partir de (3), (4), (5), (6), (7) et (9).

ÉCOLABELS

Les certifications environnementales ou *écolabels* sont des déclarations de performance environnementale accordés à certains produits, services, organisations ou même événements. La série de norme internationale ISO 14020:2000 sur les déclarations environnementales distingue trois types d'écolabels (8).

Les écolabels de Type I

Elles sont construites et accordées par un **organisme indépendant**. Elles sont généralement développées autour d'un cahier des charges strict, selon le principe de cycle de vie des produits et les allégations sont vérifiables. On y retrouve entre autres les certifications suivantes :



Les écolabels de Type II

Ce sont des **auto-déclarations** qui proviennent directement des producteurs, donc sans contrôle indépendant. On y retrouve entre autres les déclarations suivantes :



Les écolabels de Type III

Elles sont accordées grâce à des outils de gestion environnementale scientifiques telle l'**analyse du cycle de vie**. Ce sont les certifications les plus sévères, en voici un exemple :



Ainsi, il va de soit que ces trois types de certifications n'ont pas le même niveau de crédibilité. De manière générale, le label à prioriser est de **type III**, puisqu'il a un processus plus rigoureux, puis le **type I**, puisqu'il est accordé par un organisme indépendant.

LE 3RV-E

Le **3RV-E** correspond au principe de la hiérarchisation des actions à privilégier pour une saine gestion des matières résiduelles. Bien que cette hiérarchie puisse de façon générale être respectée dans la majorité des cas, il peut s'avérer que les résultats d'une **analyse du cycle de vie** démontrent par exemple que le recyclage ait un impact environnemental moindre que le réemploi pour un contexte très précis. Cependant, la **réduction à la source** reste la meilleure solution pour éviter la production de matières résiduelles.

RÉDUCTION À LA SOURCE

Réduire la consommation de produit résulte en une diminution des coûts!

- EXEMPLES** > Réduire la quantité d'achat de matériel de cuisine.
> Favoriser du matériel de cuisine de plus petit format.

RÉEMPLOI

Malgré le coût plus élevé des produits réutilisables, ceux-ci permettent de faire des économies à moyen terme.

- EXEMPLES** > Utilisation de vaisselle réutilisable.

RECYCLAGE

L'achat de produits recyclables est intéressant dans la mesure où un système de récupération et de collecte est accessible aux utilisateurs.

- EXEMPLES** > Éviter le plastique no. 6 (Polystyrène/Styromousse).
> Mettre à disposition des employés un système de récupération fonctionnel et facile à utiliser.

VALORISATION

L'achat de produits compostables est une bonne alternative dans la mesure où vous avez accès à un système de collecte de la matière organique et à un composteur industriel.

- EXEMPLES** > Compostage des résidus alimentaires des cuisines.
> Biométhanisation des résidus alimentaires des cuisines.
> Compostage des produits en plastique compostable.

ÉLIMINATION

Saviez-vous que les conditions d'enfouissement (absence de O₂) ne sont pas propices à la décomposition de la matière enfouie?

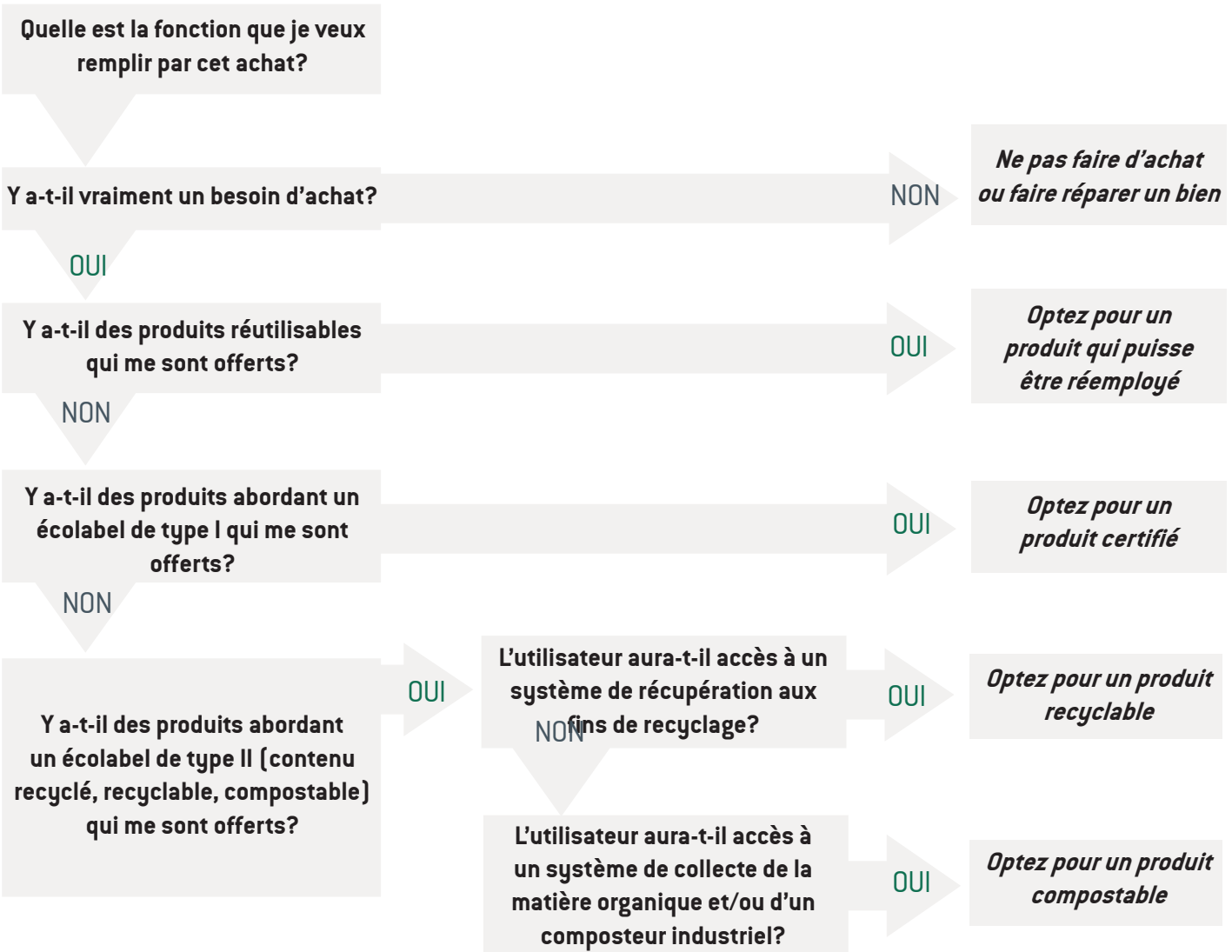
- EXEMPLES** > Les produits susceptibles de contaminer la filière de recyclage (plastiques biodégradables).

PRIORISATION DES ATTRIBUTS

Le processus de réflexion qui suit a pour but de vous fournir une marche à suivre pour définir quels attributs à prioriser afin de faire des choix d'approvisionnement écoresponsables répondant à vos besoins et conséquents avec votre réalité.

RÉFLEXION

PRISE DE DÉCISION



Références

- [1] MDDEP (2007). Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013. Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs. [En ligne] http://www.mddep.gouv.qc.ca/developpement/strategie_gouvernementale/strat_gouv.pdf
- [2] CIRAIQ (2005). Pensée cycle de vie. Définitions et objectifs. [En ligne] <http://www.ciraig.org/fr/pensee.html>
- [3] Cttéi. (2008). L'écologie industrielle en 42 mots. [En ligne] http://www.reseaustranstech.qc.ca/Documents/Ecologie_industrielle_42_mots.pdf
- [4] Developpementdurable.com. (s. d.). Lexique. [En ligne] www.developpementdurable.com/lexique
- [5] Ifremer. (2006). Lexique d'écologie, d'environnement et d'aménagement du littoral. [En ligne] http://www.rade-de-brest.infini.fr/IMG/pdf/Lexique_environnement_F_Cabane.pdf
- [6] Loto-Québec. (2008). Guide du travail vert. [En ligne] http://general.loto-quebec.com/sitecorpo/bulletin-empreinte/0114/pdf/Guide_du_travail_vert_2009.pdf
- [7] Office québécois de la langue française. (2011). Vocabulaire du développement durable. [En ligne] http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/dictionnaires/terminologie_deve_durable/20110721_dev_durable.pdf
- [8] Association Canadienne de normalisation. (2008). Déclarations environnementales : Guide pour l'industrie et les publicitaires. [En ligne] [http://www.competitionbureau.gc.ca/eic/site/cb-bc.nsf/vwapj/guide-for-industry-and-advertisers-fr.pdf/\\$FILE/guide-for-industry-and-advertisers-fr.pdf](http://www.competitionbureau.gc.ca/eic/site/cb-bc.nsf/vwapj/guide-for-industry-and-advertisers-fr.pdf/$FILE/guide-for-industry-and-advertisers-fr.pdf)
- [9] La vie en vert (2010). Plastique biodégradable. Télé-Québec. [En ligne] <http://vievenvert.telequebec.tv/occurrence.aspx?id=578>
- [10] Gervais, H. (2010). Les plastiques. Fiches informatives. RECYC-QUÉBEC. [En ligne] <http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/Upload/Publications/Fiche-plastiques.pdf>
- [11] Vermette, F. (2010). Les papiers et les cartons. Fiches informatives. RECYC-QUÉBEC. [En ligne] <http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/Upload/Publications/Fiche-papier-carton.pdf>